



AVIS DE COURSE

FINALE DEPARTEMENTALE OPTIMIST OPEN SKIFF INTER SERIES DERIVEURS OPEN 5.70
ET MINIWISH
14 juin 2026
Cercle de Voile Martigues

1. REGLES

La régata sera régie par :

- Les RIR,
- Le règlement du championnat départemental 13 saison 2025 2026,
- Le présent avis de course,
- La fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1.** La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) Optimist minime et benjamin, Open Skiff, inter-séries dériveurs mineurs et adultes, Planche à voile Miniwish courant le championnat départemental 13, et niveau inférieur, et des Open 5.7 en flotte partagé.
- 2.2.** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile valide avec **l'auto-questionnaire de santé enregistré auprès de la FFVoile** pour les mineurs
 - accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : gratuit

4. PROGRAMME

- 4.1.** Confirmation d'inscription sur place. Dimanche 14 juin de 9 H 30 à 11 H
Mise à disposition sur l'eau dimanche 14 juin 2024 à 12h00
- 4.2** Un briefing entraîneur et coureurs est prévu à 11 H 15 pour toutes les séries

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions pour les entraîneurs.

6. CLASSEMENT

- 6.1.** Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- 6.2.** Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3.** Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4.** Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.